

TECH TRANSFER

ENPC

## LANCEMENT D'UN FONDS DÉDIÉ À L'ENTREPRENEURIAT À L'ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

📅 16 SEPTEMBRE 2024

👤 DINHILL ON



## **La Fondation des Ponts a créé un fonds de prêts d'honneur destinés aux entrepreneurs affiliés à l'École nationale des Ponts et Chaussées. Un dispositif qui va soutenir le lancement de start-up deeptech en phase d'incubation.**

Donner une dimension supplémentaire à l'accompagnement de start-up. C'est dans cette optique que la Fondation des Ponts a lancé Ponts-incubateur Descartes en collaboration avec Initiative Grandes Écoles et Universités (IGEU) et Descartes Développement et Innovation (DDI). Il s'agit d'un fonds de prêts d'honneur à destination des entrepreneurs issus de l'École nationale des Ponts et Chaussées. *« Cette initiative constitue le dernier étage d'un dispositif d'incitation à créer des entreprises innovantes au sein de notre Fondation, après le lancement par le passé de la manifestation "Une nuit pour entreprendre" et le prix d'encouragement à l'entrepreneuriat »*, précise Thierry Duclaux, président de la Fondation des Ponts et membre du comité d'agrément. Avant de compléter : *« Notre association des anciens élèves, hébergée à la Station F, nous a remonté le besoin de trouver de l'argent pour démarrer les projets d'entreprise. Grâce à ce fonds, nous espérons apporter une solution en vue d'un effet de levier. »*

### **Accompagner l'incubation**

Dans le détail, la Fondation des Ponts financera ce dispositif à hauteur de 300 000 € pour trois ans. À cela s'ajoute un soutien financier complémentaire de DDI et un abondement de Bpifrance à hauteur de 33 % du montant sur chaque prêt accordé. Ainsi, chaque porteur de projet sera en mesure de renforcer les apports personnels et les fonds propres pour le lancement de sa start-up. *« Notre objectif est de financer trois à quatre projets dès la première année de lancement du fonds. Chaque année, la Fondation l'abondera pour maintenir le rythme d'investissement à la hauteur de nos ambitions. Nous sommes ravis d'œuvrer en totale collaboration avec IGEU, Descartes Développement et Innovation, l'École nationale des ponts et chaussées et l'Université Gustave Eiffel »*, souligne Thierry Duclaux.



*Notre objectif est de financer trois à quatre projets dès la première année de lancement du fonds.*

—  
THIERRY DUCLAUX, PRÉSIDENT DE LA FONDATION DES PONTS

### **Un prêt à taux zéro**

Sadressant aux projets au stade d'incubation, ce dispositif permet l'octroi d'un prêt à taux zéro, sans garantie personnelle, d'une valeur allant jusqu'à 40 000 € par personne et 60 000 € par projet. *« Au travers de ce fonds, Ponts-incubateur Descartes, nous octroyons des prêts dont le remboursement est prévu sous six ans, avec une garantie de Bpifrance au cas où il y ait un souci »*, indique Thierry Duclaux.

Pour bénéficier de ce dispositif, les projets seront évalués selon plusieurs critères. D'une part, le projet devra avoir un lien avec les thématiques de l'ENPC ou à dimension deeptech. En outre, il devra favoriser la démarche de responsabilité sociale et environnementale avec impact positif. Enfin, le projet devra avoir fait l'objet de l'élaboration d'une étude de marché et des clients avec l'établissement d'un minimum viable product.

### **Un premier soutien à un projet**

Le premier comité d'agrément du nouveau dispositif a décidé d'attribuer un premier prêt de 60 000 € à Julien Flécharde (ingénieur des Ponts civil de la promotion 2009), Camille Bertin et Julien Bonnemaïson, cofondateurs de la start-up BlocToBuild. Cette entreprise a élaboré une solution logicielle organisée selon une bibliothèque de blocs modulaires adaptables. Elle facilite la gestion de conformité réglementaire, optimise les performances environnementales et accélère la conception avec une approche environnementale forte.